

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1915-1916)
Heft: 1

Artikel: Assemblée générale du 20 mai 1915, salle de la Taconnerie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pose d'en donner décharge au trésorier, M. Valentin, en le remerciant sincèrement pour la conscience qu'il apporte à ce travail. Elle le félicite également de la parfaite tenue des livres.

Les vérificateurs des comptes :

R. BIELER, L. POISAT,
C. VIGNIER.

La bulletinière :

E. WILLY.

**Assemblée générale du 20 mai 1915,
Salle de la Taconnerie.**

Présidence de M. Ed. Martin, président.

Séance ouverte à 2 h. $\frac{3}{4}$.

In memoriam.

M. le Président rappelle le souvenir de M^{lles} M. Lambert, Marguerite Perret et de M. Auguste Levant, décédés depuis notre dernière séance. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Démission et candidature.

La démission sollicitée par M^{lle} Nidegger est acceptée avec gratitude pour sa longue fidélité. M^{me} Saudino-Schwab est admise à faire partie de la Société.

Bibliothèque du corps enseignant.

M^{lle} Métral, déléguée provisoirement par le Comité à la Commission consultative de la Bibliothèque du corps enseignant, donne quelques renseignements sur le fonctionnement de cette institution.

Rapports annuels.

Les rapports du président, du trésorier, de la bibliothécaire, de la commission de gestion sont acceptés à l'unanimité.

Election du Comité pour 1915.

M. Martin rappelle qu'il est à la tête de la Société depuis 8 ans et annonce son intention définitive de céder la place à un autre. Il estime que personne ne serait mieux qualifié

que M. le professeur Claparède pour guider la Société dans son activité future.

Au premier tour de scrutin le Comité pour 1915 est composé comme suit :

Président : M. Ed. Claparède;

Vice-président : M. A. Charvoz;

Secrétaire : M. Henri Mercier;

Secrétaire des assemblées générales : M. E. Paquin.

Bulletinière : M^{lle} E. Willy.

Bibliothécaire : M^{lle} M. Métral;

Trésorier : M. A. Nally.

MM. Martin et Valentin avaient décliné toute réélection. La Commission de gestion a été réélue à l'unanimité.

Election des délégués à la S. P. R.

L'assemblée confirme dans leur mandat de délégués au Comité central de la S. P. R. : MM. Amédée Charvoz, Albert Dubois, avec MM. L. Durand et E. Paquin comme suppléants.

M. le Conseiller d'Etat W. Rosier est réélu par acclamation correspondant à « l'Éducateur ».

Communication.

La séance se termine agréablement par une communication de M. E. Gaudin sur la valeur du témoignage; les conclusions du rapporteur, basées sur l'analyse des faits actuels et sur la haute fantaisie avec laquelle sont parfois rédigés les bulletins des États-majors, sont franchement pessimistes. Cette étude, fort documentée et très intéressante, soulève cependant quelques objections de la part de MM. Hochstaetter et Ed. Bouvier. Une étude semblable pourrait être reprise en se plaçant au point de vue scolaire. M. Gaudin, qui a déjà sondé le problème, serait bien inspiré en présentant l'hiver prochain cette suite toute naturelle de son premier travail.

Propositions individuelles.

M. E. Duvillard propose de conférer à M. Martin le titre de membre honoraire de la S. P. G. Malgré la vive opposition de l'intéressé, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition qui lui est soumise.

Séance levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Le Secrétaire.
